

PRESS RELEASE

Brussels, 3 April 1975  
439/75 (Presse 37)

The Council of the European Communities will hold its 336th meeting on 14 and 15 April 1975 at the European Centre, Kirchberg Plateau, Luxembourg.

The meeting will open at 15.30 on Monday 14 April, with Mr Garret FITZGERALD, Minister of Foreign Affairs of Ireland, in the Chair.

This meeting will be devoted to the following questions:

- Raw material problems within the framework of relations with the developing countries
- Overall Mediterranean approach
- Preparations for the International Energy Conference
- Preparation of Draft Supplementary Budget No 2 of the European Communities for the 1975 Financial Year (Discussion of this point will be preceded by a meeting with a delegation from the European Parliament)
- Draft rectifying and supplementary budget No 1 for the 1975 financial year (the main purpose of this being to allow the European Regional Development Fund to be put into operation).

o

o

o

The President of the Council will hold a Press Conference at the conclusion of the meeting.

---



COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 11 avril 1975  
MV/mon

GRUPE DU PORTE-PAROLE

PRIORITE - P 1

Remis au télex à : 17 h.00

Note BIO (75) 118 aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

Objet : Conseil affaires générales

Le Conseil se réunira à partir de 15 heures le lundi 14 avril. L'ordre du jour comporte notamment :

- Préparation de la conférence tripartite

Il paraît prématuré d'indiquer les perspectives sur ce point tant qu'on ne connaîtra pas les résultats de la conférence préparatoire à Paris.

- Matières premières

Le Conseil aura un premier échange de vues sur le problème de l'approvisionnement en matières premières sur la base de la communication de la Commission en date du 7 février (voir IP(75)25). Le Conseil devrait approuver des orientations pour la poursuite des travaux (inventaire des problèmes et des mesures possibles, tant au niveau général que sur la base d'une approche produit par produit.) L'objectif est de permettre à la Communauté d'engager un dialogue constructif avec les pays producteurs de matières premières dans les enceintes internationales appropriées.

- Politique méditerranéenne

Le Conseil fera le point, probablement en restreinte, des négociations avec les pays du Maghreb, Israël et Espagne. Je vous rappelle que l'accord avec Israël a été paraphé, mais pas encore conclu, les négociations avec les pays du Maghreb ne sont pas encore terminées, celles avec l'Espagne sont provisoirement bloquées. Dans ces conditions il est peu probable que les ministres fassent plus qu'évoquer l'ouverture des négociations avec les pays du Maghreb.

- Signature du Protocole additionnel avec la Grèce (éventuellement)

Il y a une réserve d'attente à lever avant que le Conseil puisse donner son approbation formelle.

- Exportations de fromage vers les Etats-Unis

Ce point sera probablement évoqué sous "divers". Je vous signale que l'administration américaine vient de prendre des mesures contre certains fromages communautaires bénéficiant de restitutions à l'exportation et qui transitent par des pays tiers, en l'occurrence le Canada vers lequel les restitutions à l'exportation sont plus élevées. Ces mesures ont été prises avec le plein accord de la Commission qui s'est engagée à coopérer avec les autorités américaines pour empêcher de tels détournements de trafic. Les discussions sur les exportations directes de fromage communautaire vers les Etats-Unis se poursuivent sur la base indiquée dans les précédentes notes BIO.

Il reste en outre des questions budgétaires, notamment l'adoption des budgets supplémentaire pour le Fonds régional (voir BIOD précédentes sur le conflit opposant Parlement et Conseil). Des précisions vous seront envoyées lundi.

Amitiés

M. Santarelli



COPIE AU CHEF DE LA DELEGATION

PRIERE DE LE TRANSMETTRE A NEW YORK

NOTE B I O (75) 119 - SUITE 1 - AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. LES DIR.GEN. DES DG I ET X

---

CONSEIL AFFAIRES GENERALES

---

LE CONSEIL A COMMENCE SES TRAVAUX A 15 H 30. LA SEANCE RESTREINTE D'OUVERTURE A DURE JUSQU'A 19 HEURES. SEUL LE POINT 4 (MATIERES PREMIERES) A ETE TRAITE EN PLENIERE. VOILA LE POINT DES DECISIONS PRISES:

- MATIERES PREMIERES: LE COREPER A ETE CHARGE DE POURSUIVRE LES

TRAVAUX DE COORDINATION SUR LA BASE DE LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION DU 5 FEVRIER, A LA LUMIERE DES OPINIONS EXPRIMEES PAR LES DIFFERENTES DELEGATIONS ET COMPTE TENU DES DIFFERENTES ECHEANCES INTERNATIONALES (CONSEIL DE L'OCDE AU MOIS DE MAI, COMMISSION DES PRODUITS DE BASE DE LA CNUCED EN JUILLET, SEANCE SPECIALE DES NATIONS-UNIES EN SEPTEMBRE). CETTE APPROCHE A ETE JUGEE PLUS CONSTRUCTIVE QU'UNE TENTATIVE D'ELABORER DES MAINTENANT UNE CONCEPTION D'ENSEMBLE, ALORS QUE LES PROBLEMES N'ONT PAS ENCORE ETE SUFFISAMMENT APPROFONDIS. LA DELEGATION NEERLANDAISE, QUI A UNE POSITION DE POINTE DANS CE DOMAINE, A SOUHAITE QUE LE CONSEIL PROCEDE A UN NOUVEAU DEBAT AU MOIS DE JUIN. AU NOM DE LA COMMISSION, LE PRESIDENT ORTOLI A INSISTE POUR QUE LE COREPER SOIT CHARGE DE LA COORDINATION DE LA POSITION COMMUNAUTAIRE DANS TOUTES LES ENCEINTES INTERNATIONALES OU LE PROBLEME DES MATIERES PREMIERES EST SUSCEPTIBLE D'ETRE TRAITE.

- POLITIQUE MEDITERRANEEENNE: LE CONSEIL A APPROUVE LES RESULTATS DES

NEGOCIATIONS AVEC ISRAEL, ET A DECIDE QUE LES DISPOSITIONS NECESSAIRES DOIVENT ETRE PRISES POUR QUE L'ACCORD ENTRE EN VIGUEUR AU 1ER JUILLET PROCHAIB. LE COREPER A ETE MANDATE POUR FIXER LA DATE DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD EN CONSEQUENCE. EN CE QUI CONCERNE LES NEGOCIATIONS AVEC LES PAYS DU MAGHREB, NOTAMMENT MAROC ET TUNISIE, LA COMMISSION A ETE AUTORISEE A POURSUIVRE LES NEGOCIATIONS SUR LES ASPECTS NON-AGRICILES AD-REFERENDUM, C'EST-A-DIRE SANS UN NOUVEAU MANDAT, MAIS EN TENANT COMPTE DES CONCLUSIONS DU DEBAT AU CONSEIL. EN CE QUI CONCERNE LES ASPECTS AGRICOLES DE LA NEGOCIATION, LA DELEGATION ITALIENNE A INSISTE POUR QUE LE CONSEIL PRENNE CERTAINES MESURES D'ORDRE INTERNE EN APPLICATION DE DECISIONS ANTERIEURES DU CONSEIL AVANT DE REPRENDRE LES NEGOCIATIONS (LES MINISTRES DE L'AGRICULTURE S'EN OCCUPERONT A PARTIR DU 15 AVRIL).

ENFIN LE COREPER A ETE CHARGE D'EXAMINER LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION DE JANVIER DERNIER (MANDAT DE NEGOCIATION POUR L'EGYPTE, LE LIBAN, LA JORDANIE ET LA SYRIE).



- "GUERRE DU FROMAGE". LE CONSEIL A EU UN ECHANGE DE VUES SUR  
----- LES NEGOCIATIONS AVEC LES AMERICAINS  
SUR LES RESTITUTIONS A L'EXPORTATION POUR CERTAINES CATEGORIES DE  
FROMAGES. LE COMMISSION A ETE INVITEE A MAINTENIR SES POSITIONS.

- AIDE COMMUNAUTAIRE AU VIETNAM : LE PREMIER TRAIN DE MESURES  
----- PROPOSEES PAR LA COMMISSION A ETE  
APPROUVE PAR LE CONSEIL, A SAVOIR 600 TONNES DE POUDRE DE LAIT  
A TRANSITER PAR L'UNICEF (PLUS OU MOINS 480.000 UC) PLUS UNE AIDE  
FINANCIERE (SUCRE, MEDICAMENTS. TRANSPORTS AERIENS) DE 300.000 UC.

- GRAISSES ET HUILES DE POISSON  
-----

LES TROIS NOUVEAUX ETATS MEMBRES ONT DEMANDE LA REINTRODUCTION  
D'UN CONTINGENT TARIFAIRE POUR CES PRODUITS, AFIN DE POUVOIR  
MAINTENIR DES IMPORTATIONS TRADITIONNELLES EN PROVENANCE DE LA  
NORVEGE, L'AFFAIRE A ETE ENVOYEE AU COREPER, QUI A ETE CHARGE DE  
FAIRE UN EXAMEN APPROFONDI SUR LES POSSIBILITES D'APPROVISIONNEMENT  
POUR CES PRODUITS A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE, AVANT DE PRENDRE  
LA DECISION DEFINITIVE.

LES MINISTRES ONT REPRIS LEUR DISCUSSION EN SEANCE RESTREINTE  
A 21 HEURES POUR DISCUTER D'ABORD DE L'ENERGIE ET ENSUITE DE LA  
COOPERATION POLITIQUE.

AMITIES

M. VASEY

3446 COMEUR  
15.4.75  
9.00  
248455 COME UR

248455





#  
248455 COME URM  
RCA1049/15#  
248455 COME UR  
3446 COMEUR LU

TELEX NO 2111

~~XXXXXXXXXXXX~~

COPIE AU CHEF DE LA DELEGATION  
PRIERE DE LE TRANSMETTRE A NEW YORK

---

NOTE BIO (75) 119 - SUITE 2 AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. LES DIR. GENER. DG I ET X

---

CONSEIL AFFAIRES GENERALES

LE CONSEIL A CONSACRE LA MATINEE A LA DISCUSSION SUR LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE RELATIF AU FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL. JE VOUS RAPPELLE QU'UN DIFFEREND SEPARA LE CONSEIL ET LE PARLEMENT SUR LE POINT DU CLASSEMENT, OBLIGATOIRE OU NON OBLIGATOIRE EN DES DEPENSES DE CE FONDS. LE CONSEIL A RECU TOUT D'ABORD UNE DELEGATION DU PARLEMENT EUROPEEN DIRIGEE PAR M. BERKHOUWER QUI A REITERE AVEC FORCE LA POSITION DE PRINCIPE FAVORABLE AU CARACTERE NON OBLIGATOIRE DE CES DEPENSES. LE CONSEIL S'EST ENSUITE REUNI POUR DEGAGER UNE PROPOSITION DE COMPROMIS A SOUMETTRE AU PARLEMENT. ON S'ORIENTE VERS UNE SUGGESTION QUI TENDRAIT A QUALIFIER DE "NON OBLIGATOIRE" CES DEPENSES A L'EXPIRATION DE CE PREMIER FONDS, ETANT ENTENDU QU'ENTRETEMPS, CES DEPENSES SERAIENT CONSIDEREES OBLIGATOIRES. LA DELEGATION DANOISE ET LA DELEGATION ALLEMANDE ONT ACCEPTE CE COMPROMIS AD REFERENDUM, LA DELEGATION BRITANNIQUE SE RESERVE DE CONSULTER SON GOUVERNEMENT DANS LES HEURES QUI VIENNENT. LES TRAVAUX REPRENENT A 15 HEURES.

A SIGNALER QUE SOUS LE POINT A HIER, LE CONSEIL A ADOPTE LE PROGRAMME CONSOMMATEURS (VOIR NOTE P 19) QUI VOUS A ETE ADRESSEE DIRECTEMENT DE BRUXELLES).

- A SUIVRE

AMITIES

M. SANTARELLI

15.4.75  
3446 COMEUR LU  
15.55#  
248455 COME UR

RCI Global Com.

RCI Global Communications

RCI Global Communications

communications



RCA1049/15  
 248455 COME UR  
 3446 COMEUR LU T  
 RCA1550/15  
 248455 COME UR  
 3446 COMEUR LU

TELEX NO 31 EE E E 2137

COPIE AU CHEF DE LA DELEGATION  
 ET A NEW YORK

NOTE B I O (75) 119 - SUITE 3 AUX BUREAUX NATIONAUX  
 CC. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. LES DIR.GEN. DES D.G. I ET X

-----  
 CONSEIL AFFAIRES GENERALES - SUITE ET FIN  
 -----

UN APRES-MIDI DE NEGOCIATIONS AU SUJET DE LA QUALIFICATION DES DE-  
 PENSES POUR LE FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL N'A PAS ETE SUFFI-  
 SANT POUR DEGAGER UNE SOLUTION. TOUT D'ABORD, AU SEIN DU CONSEIL,  
 ENSUITE EN REUNION RESTREINTE ENTRE CHEFS DE DELEGATIONS ET FINA-  
 LEMENT DANS UNE SERIE DE CONTACTS ENTRE LA PRESIDENCE DU CONSEIL ET  
 UNE DELEGATION DU PARLEMENT EUROPEEN, LES DISCUSSIONS SUR DIFFE-  
 RENTES FORMULES DE COMPROMIS ONT TOUJOURS BUTE SUR LA QUESTION DE  
 PRINCIPE DE SAVOIR SI CES DEPENSES DEVAIENT OU NON ETRE CONSIDE-  
 REES OBLIGATOIRES. M. CHEYSSON, COMMENTANT LES TRAVAUX DU CONSEIL,  
 A SOUHAITE QUE'UN COMPROMIS ACCEPTABLE PAR LE PARLEMENT EUROPEEN  
 SOIT DEGAGE. IL A ESTIME QUE LES DISCUSSIONS EN COURS ETAIENT L'A-  
 MORCE D'UN DEBAT ENTRE FORCES POLITIQUES ET INSTITUTIONS COMMUNAU-  
 TAIRES, CE QUI EST DE LA PLUS GRANDE IMPORTANCE. IL A REITERE LA  
 POSITION DE LA COMMISSION SELON LAQUELLE CELLE-CI D'AUCUNE FACON,  
 NE PRENDRA LA RESPONSABILITE D'ETRE L'ARBITRE, LE CAS ECHEANT  
 ENTRE LE PARLEMENT ET LE CONSEIL. LE CONSEIL A FINALEMENT CHARGE  
 LE COREPER DE DEGAGER UNE SOLUTION ET CELA AVANT LA FIN DE LA SE-  
 MAINE.

LES CONDITIONS DE LA CONCERTATION ULTERIEURE AVEC LE PARLEMENT  
 N'ONT PAS ETE PRECISEES.

IL N'EST PAS EXCLU QU'UN CONSEIL SOIT CONVOQUE LUNDI OU MARDI  
 PROCHAIN, EN CAS D'INSUCCES DU COREPER.

FAUTE DE CONSULTATIONS AVEC LE PARLEMENT EUROPEEN ET FAUTE DE  
 QUORUM AU CONSEIL, CELUI-CI N'A PAS ETE EN MESURE D'ADOPTER LE  
 BUDGET SUPPLEMENTAIRE NO 2 (FONDS CHEYSSON).

LA CONFERENCE DE PRESSE FINALE S'EST TENUE A 19 HEURES. LA PRESI-  
 DENCE IRLANDAISE ETAIT REPRESENTEE PAR LE SECRETAIRE D'ETAT NEER-  
 LANDAIS M. BRINKHORST, SEUL REPRESENTANT AU NIVEAU MINISTERIEL  
 AYANT PARTICIPE A LA FIN DU CONSEIL.

COMPTE TENU DES DELAIS D'INSTRUCTION DES PROJETS RELEVANT DU  
 FONDS REGIONAL, LES DIFFICULTES ACTUELLES N'AFECTENT PAS LE  
 FONCTIONNEMENT DU FONDS REGIONAL ET PAR CONSEQUENT LA GRAVITE  
 DE LA SITUATION SE SITUE EXCLUSIVEMENT POUR L'INSTANT AUX NIVEAUX  
 POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL.

FIN.

AMITIES

M. SANTARELLI

